

PRESENTS : Mme Agnès BERAL, MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Jacques BLOUIN, Guy BOISSERIN, Lionel BRUNEL, Jean-Marc BUGNET, Mme Josiane CHAPUS, MM. Dominique CHARVOLLIN, Damien COMBET, Mme Christiane CONSTANT, M. Jérôme CROZET, Mme Marie DECHESNE, M. Thierry DILLENSEGER, Mme Clémence DUCASTEL, MM. Pierre FOUILLAND, Ernest FRANCO, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mmes Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, MM. Grégory NOWAK, Jean-François PERRAUD, Mmes Audrey PLATARET, Claire REBOUL, Céline ROTHEA, M. Daniel SERANT, Mmes Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON,

Pouvoirs : Mme Sandrine TISON donne pouvoir à M. Lionel BRUNEL

SECRÉTAIRE : Mme DUCASTEL et deux assesseurs M Jacques BLOUIN et Mme Pascale MILLOT

Ouverture de la séance à 18h30.

Mr Jean Louis Imbert remercie une nouvelle fois le travail avec ses anciens collaborateurs. Il rappelle le travail sur les dossiers difficiles comme celui des gens du voyage et le centre aquatique, qui sont, également les dernières signatures pour lui.

Mr Serant se présente comme un élu de Chaponost depuis trois mandats. Responsable des finances puis dans l'opposition avec Mr Combet. Pour ce dernier mandat en tête de liste, écologique. Compte tenu des résultats et de la proximité de la métropole de Lyon, il émet le souhait que les discussions soient fructueuses

1/ RAPPORTS.

1.1 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Élection du Président

Mme Ducastel sera la secrétaire de séance. M Jacques Blouin et Mme Pascale Millot se désignent pour être les assesseurs.

Mme Gauquelin se présente comme présidente de la communauté de commune.

Pour la présentation, Mme Gauquelin rappelle qu'elle s'est occupée de l'aménagement du territoire. Elle aimerait porter un projet de territoire structuré, dynamique et adapté à la vie de la collectivité périurbaine. Le territoire est riche, en bord d'une grande métropole, convoité par ses richesses économiques, agricoles et naturelles. Dans le contexte de transition écologique, il faudra développer une note de service cohérente en terme de mobilité. Prochaine compétence de la CCVG et premier enjeu du mandat. Il faudra prolonger les efforts sur le développement économique afin de continuer d'accueillir les nouvelles entreprises et de conserver celles qui sont déjà implantées. Il faut prendre soin de l'environnement, protéger l'agriculture et prévenir les fragilités pour les anticiper. Dans le dernier mandat, le développement d'une action sociale, d'intérêt communautaire au niveau du logement et du programme local de l'habitat avait été mené. Cela est une thématique essentielle du « vivre ensemble ». C'est une chance d'habiter et de travailler sur ce territoire. Mme Gauquelin souhaite une présidence collégiale, constructive, ouverte et dynamique.

Mme Gauquelin est élue Présidente de la communauté d'agglomération. Elle remercie Mme Catherine Di Folco d'être dans l'assemblée et l'assemblée pour la confiance. Mme la Présidente rajoute, émue qu'elle relèvera le défi. Elle remercie également ses prédécesseurs, Pierre Neyroud, Marc Cliet et Jean-Louis Imbert et l'ensemble des conseillers et adjoints communautaires. Ils ont travaillé et elle est très fière de porter ce territoire. Il faut tout de suite se mettre en action pour la mobilité, la transition écologique, tout en associant le développement économique en rapport avec les valeurs portées.

Détermination du nombre de vice-présidents

Mme La Présidente fait voter le nombre de cinq vice-présidents.

Élection des vice-présidents

Mme la présidente appelle Mr Damien Combet qui est pressenti pour devenir vice-président de la mobilité, l'environnement et la transition écologique.

Mr Combet félicite la nouvelle présidente. Il est très fier d'être dans la seule communauté de commune à avoir élu une femme. C'est pour le territoire un atout et il faut le mettre en avant. Il est navré pour les autres communautés d'agglomération. Il remercie Mme Gauquelin d'avoir accepté cette lourde responsabilité. Mr Combet partage sans aucun doute les mêmes convictions que Mme La Présidente, pour ces thématiques qui sont très importantes. L'économie est un point central dans ce territoire pour pouvoir développer l'écologie en parallèle. Faire de l'économie la base de l'écologie est un point de vue qu'il partage tout à fait comme pour la mobilité et la transition écologique. Ce qui a fait que le territoire s'est développé depuis la présidence de Pierre Neyroud c'est la richesse économique. C'est pour cela qu'il faut encourager les chefs d'entreprise du territoire. Mr Combet accepte de se porter candidat.

Mr Combet est élu comme premier vice-président

Mme la présidente appelle Mr Serge Bérard qui est pressenti pour devenir vice-président pour le développement économique et la vie des entreprises.

Mr Bérard félicite Mme la présidente pour cette élection. Elle a fait un travail remarquable pendant 6 ans à la CCVG et dans la commune de Millery. Mr Bérard accepte cette vice-présidence parce qu'il a toujours été dans le monde de l'entreprise et de l'entrepreneuriat. C'est avec joie qu'il accompagnera les entreprises. Le travail de la CCVG a été remarquable, également, ces dernières années. Il rend hommage à Mme Galera qui a su reprendre le flambeau et développer de nombreuses idées, profitables au territoire. Par exemple la pépinière. Mme Galera aura occupé une grande place dans la transmission des savoirs pour Mr Bérard, notamment dans la commission de l'économie. Commissions auxquelles il a assisté. Son travail était remarquable, avec conviction et compétences. Au sein de la CCVG, les agents travaillant dans ce domaine, connaissent la thématique, ce qui va permettre de mener à bien cette mission.

Mr Bérard est élu comme deuxième vice-président

Mme la présidente appelle Mme Catherine STARON qui est pressentie pour devenir vice-présidente pour la finance et la mutualisation.

Mme Staron remercie Mme la Présidente pour sa confiance et accepte de travailler au sein de la commission. Elle suivra les pas de Mr Fages. Elle va reprendre les finances sans appréhension malgré la place stratégique de ce poste. Il y aura de nombreux défis dans le contexte particulier, qui est présent depuis quelques années. Les finances sont au cœur des projets de la communauté de commune.

Mme Staron est élue comme troisième vice-président

Mme la présidente appelle Mr Guy Boisserin qui est pressenti pour devenir vice-président pour les bâtiments et patrimoine communautaire.

Mr Boisserin remercie Mme La Présidente. C'est avec une grande joie qu'il accepte de participer dans ce mandat. Il y a encore beaucoup de choses à faire dans un contexte difficile. L'imagination va être de mise pour ce mandat. Mr Boisserin souligne l'efficacité de l'équipe qui va l'accompagner dans ce mandat.

Mr Guy Boisserin est élu comme quatrième vice-président

Mme la présidente appelle Mr Jean-Louis Gergaud qui est pressenti pour devenir vice-président pour la voirie communautaire.

Mr Gergaud remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée sur ce poste qui est difficile à gérer. Lors du dernier mandat, un nouveau système avait été adopté. Seules les voiries en mauvais état étaient à prendre en considération. Il remercie l'ensemble de ses collaborateurs, de leur aide et de leur confiance. C'est également un poste

difficile car il représente une grande partie des dépenses. Mr Gergaud autorise Mme La Présidente à redire ce que disait Mr Fages : « on dépense beaucoup à la voirie ». Il remercie encore une fois Mme La Présidente pour la confiance qui lui est accordée.

Mr Gergaud est élu comme quatrième vice-président

Détermination du nombre de membres du bureau

Mme La Présidente fait voter le nombre de dix pour les membres du bureau.

Élection des autres membres du bureau

Mme La Présidente demande à Mme Chapus si elle souhaite s'occuper de la partie sociale.

Mme Chapus accepte de s'occuper du dossier social qui est un nouveau poste et qui est au cœur de son métier. Elle accepte avec émotion et joie.

Mme Chapus est élue comme déléguée communautaire en charge du social.

Mme La Présidente demande à Mr Crozet s'il souhaite s'occuper de la délégation de l'agriculture.

Mr Crozet remercie Mme La Présidente pour la confiance accordée sur ce dossier, qui est un point important pour Mme Gauquelin. Il fera au mieux pour gérer cette délégation.

Mr Crozet est élu comme délégué communautaire en charge de l'agriculture.

Mme La Présidente demande à Mr Fouilland s'il souhaite rejoindre le bureau.

Mr Fouilland est fier de participer aux côtés de Mme La Présidente. Il n'a pas de tâche particulière, mais il sera multiservice étant donné sa place de maire. Il accepte avec plaisir de faire partie du bureau.

Mr Fouilland est élu comme membre du bureau.

Mme La Présidente demande à Mr Thierry Dillenseger s'il souhaite rejoindre le bureau.

Mr Dillenseger remercie Mme La Présidente. C'est pour lui un honneur de rejoindre le bureau.

Mr Dillenseger est élu comme membre du bureau.

Mme La Présidente remercie les deux assesseurs.

Lecture de la charte de l'élu

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Délégation de pouvoir du conseil au président

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Délégation de pouvoir du conseil au bureau

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Orientation et crédits ouverts au titre du droit à la formation des élus communautaires

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Formalisation de dépôts d'une liste de commission d'ouverture des plis

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Formalisation de dépôts d'une liste de commission d'appel d'offres

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Adoption du règlement intérieur

M. Serant fait remarquer qu'il n'a pas eu le règlement.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants (1 abstention).

Indemnités des élus communautaires

Mme Constant demande la correspondance en euros.

Mme La Présidente répond que cela fait 2600€ brut pour la Présidente et 950€ pour les vice-présidents, et 230€ pour les délégués communautaires.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres votants.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.

La séance est close à 19h50.

Le secrétaire de séance